

# TRAVAUX ORIGINAUX.

---

## Notes sur l'Intoxication Saturnine

par H. E. DESROSIERS, M. D. L., Professeur de Toxicologie à  
l'Université Laval (Montréal.)

---

(Lu devant la Société Médicale de Montréal).

(Suite et fin).

La *paralyse*, plus rare encore que l'*arthralgie*, peut débiter dès le troisième jour, si on en croit Tanquerel qui cite également un cas où elle s'est manifestée que cinquante-deux ans après une exposition continuelle aux émanations saturnines. La *paralyse*, étant un accident *tertiaire*, si je puis me servir de cette expression, se montre en général entre la seconde et la dixième année, et même souvent beaucoup plus tard. Contrairement à ce qui a lieu dans l'*arthralgie*, la *paralyse* affecte de préférence les extrémités supérieures et leurs muscles *extenseurs*, les muscles extenseurs de l'avant-bras, de la main et des doigts étant atteints beaucoup plus souvent que les autres, ce qui constitue le *wrist-drop* des auteurs anglais.

Le plus souvent, la *paralyse* est symétrique, c'est-à-dire, elle affecte à la fois les extenseurs des deux extrémités supérieures. De même que l'*arthralgie*, elle est accompagnée de tremblement dans les muscles paralysés, et précédée de douleurs erratiques et de sensation d'engourdissement. La *paralyse* saturnine se généralise bien rarement, se bornant dans la très-grande majorité des cas à envahir quelques muscles. Ce caractère de localisation est pour ainsi dire caractéristique de cette variété de *paralyse*, mais il peut quelquefois aussi en obscurcir le diagnostic, par exemple, quand l'affection est limitée à un seul muscle. Un second caractère propre à la *paralyse* saturnine est l'atrophie qui envahit bientôt et d'une manière très-rapide les muscles paralysés. Cette atrophie est aussi profonde dans ses lésions, que celle de la maladie dite "Atrophie musculaire progressive," et est d'autant plus caractéristique qu'elle affecte